

ETABLIR SON BUDGET PRÉVISIONNEL



ORGANISATEUR(S) : CADRAN - VILLE DE NANTES

THÈME : LES FINANCES D'UNE ASSOCIATION

Initiation

Gratuit

0h45

En ligne

PUBLIC / CONDITIONS D'ACCÈS

Avoir le siège social de son association sur la collectivité proposant la formation

Formation accessible à maximum 2 bénévoles d'une même association

Tout public bénévole, pas de condition particulière d'accès

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Contenu :

Vous vous interrogez sur les notions de base pour créer un budget prévisionnel associatif ? Vous avez besoins de conseils pour répartir les différentes postes de dépenses/recettes ?

Validation de l'inscription :

Pré-inscription obligatoire, au plus tard 48h avant.

Inscription ensuite confirmée par un mail du CADRAN.

Pour toute inscription, merci de bien vouloir vous inscrire sur l'annuaire des associations nantaises
<https://metropole.nantes.fr/annuaire-des-associations> ou au 02 40 41 50 47.

Public :

Bénévoles, porteurs et porteuses de projet associatif nantais, dans la limite de 2 personnes maximum par association, en fonction des places disponibles.

Salariés et volontaires acceptés pour les visios seulement.

DATE(S) DE LA FORMATION

12 février 2026

12h-12h45

POUR S'INSCRIRE

STRUCTURE FORMATRICE

ETABLIR SON BUDGET PRÉVISIONNEL



02.40.41.50.47

cadran@mairie-nantes.fr

<https://formations-benevoles-paysdelaloire.org>



CADRAN - Ville de Nantes



Voir la présentation de cette structure